



En trente ans, un essor considérable des emplois les plus qualifiés en Île-de-France

Au cours des trente dernières années, la nature des emplois franciliens a beaucoup évolué. La part des emplois « qualifiés » a doublé. En 2014, trois postes sur dix sont qualifiés, soit deux fois plus qu'en province. La croissance de l'emploi qualifié, plus forte à Paris et en petite couronne, est portée par les « fonctions intellectuelles supérieures ». En Île-de-France davantage qu'en province, cette croissance se fait au détriment de l'emploi « intermédiaire ». L'emploi « non qualifié », quant à lui, croît faiblement et seulement en grande couronne. Avec le recul de l'industrie et l'essor des services de proximité, les emplois non qualifiés se transforment. Ces emplois autrefois ouvriers sont désormais occupés essentiellement par des employés.

Emmanuel Thioux, Insee Île-de-France

En Île-de-France, sous l'effet des mutations économiques, la nature des emplois ne cesse d'évoluer depuis trente ans. Des métiers émergent pour s'adapter aux évolutions technologiques et répondre aux nouveaux besoins de la société. D'autres métiers se transforment ou disparaissent. Ces changements affectent également la qualification des emplois (*Définitions*). Ainsi, les emplois les plus qualifiés se développent au détriment des emplois de qualification intermédiaire. Les emplois dits « non qualifiés » connaissent une croissance modérée. Cette évolution s'explique par le besoin croissant d'employés dans le secteur des services, qui vient compenser en partie le recul de l'emploi non qualifié dans l'industrie.

En effet, au cours des trente dernières années, l'administration et la santé, les fonctions intellectuelles supérieures, le commerce et les services de proximité ont créé 1,3 million d'emplois. Pendant la même période, les productions matérielles en ont perdu 387 000, en lien avec le déclin des métiers industriels les moins qualifiés.

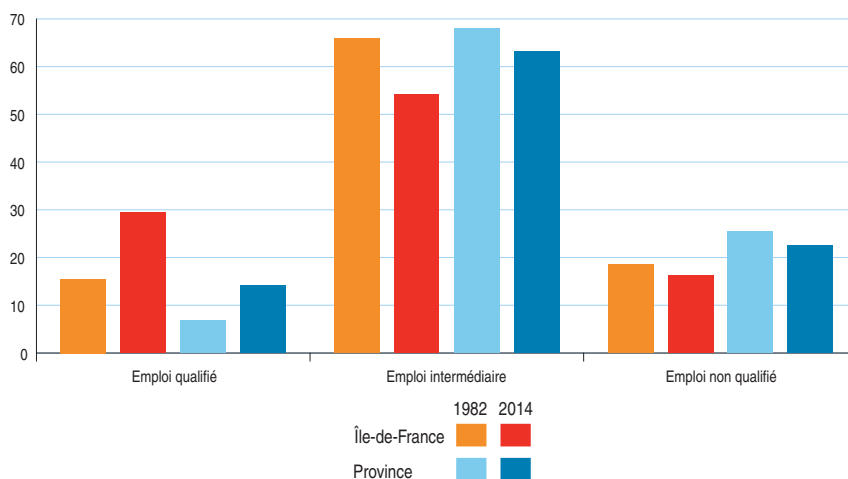
La part de l'emploi qualifié a doublé en trente ans

Au cours des trente dernières années, l'accroissement du niveau de vie a permis d'augmenter la part des dépenses consacrées aux loisirs et à la santé. De ce

fait, les activités de services aux personnes et aux entreprises se sont développées. En Île-de-France, le passage à une économie de services est plus marqué qu'en province. En effet, la hausse des emplois de services y est plus forte avec le développement de sites comme La

1 En 2014, trois emplois franciliens sur dix sont qualifiés

Répartition de l'emploi selon la qualification (en %)



Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014.

Défense, principal pôle tertiaire du pays, et la concentration des administrations et des sièges d'entreprises. Le passage à une économie de services, ou « tertiarisation » de l'économie, conjugué à l'évolution des technologies va de pair avec un accroissement de la qualification des salariés. L'essor du tertiaire s'accompagne d'une progression de l'emploi qualifié francilien, dont la part passe de 16 % en 1982 à 30 % en 2014 (figure 1). Cette tendance est identique en province, mais l'emploi qualifié n'y représente que 14 % en 2014.

Le développement de l'emploi qualifié n'est toutefois pas homogène dans la région. Il est plus important à Paris et dans la petite couronne où sont présents les trois quarts de ces emplois. En 2014, les postes qualifiés y représentent le tiers des emplois, alors qu'en grande couronne l'emploi qualifié ne concerne que deux postes sur dix (figure 2).

Alors que le nombre d'emplois qualifiés a plus que doublé au cours des trente dernières années, la hausse de l'emploi non qualifié est plus faible, en Île-de-France comme en province. Cette tendance conduit au recul de son poids dans l'emploi total. Par ailleurs, dans la région, l'emploi non qualifié reste moins fréquent qu'en province.

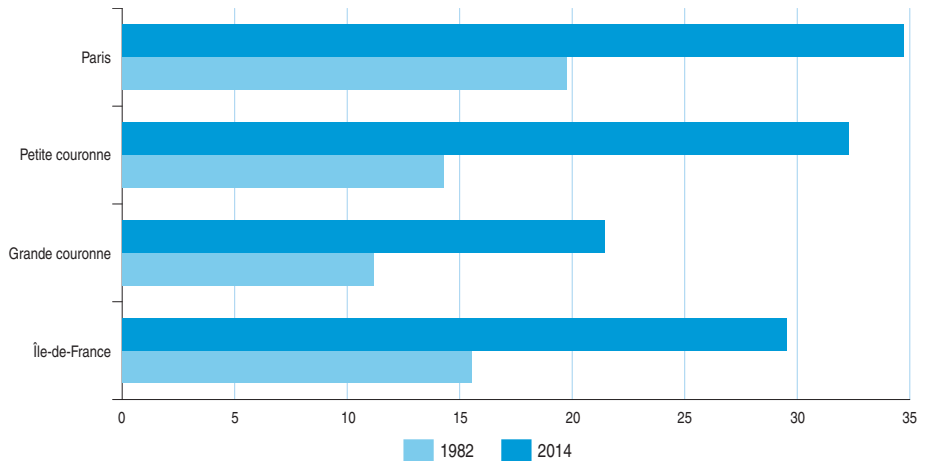
Les emplois intermédiaires rassemblent les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les professions intermédiaires ainsi que les employés et ouvriers qualifiés. Entre l'essor de la part des emplois qualifiés et le léger recul de celle des emplois non qualifiés, l'emploi intermédiaire se maintient en niveau avec 3,1 millions de postes en 2014. Sa part dans l'emploi total s'est néanmoins considérablement réduite en trente ans, passant de 66 % en 1982 à 54 % en 2014. En province, cette tendance est de moindre ampleur. Même s'il est général à l'ensemble de la région, le recul de l'emploi intermédiaire est plus important à Paris et dans la petite couronne (figure 3). En Île-de-France comme en province, le repli de l'emploi intermédiaire profite à l'emploi qualifié.

Les fonctions intellectuelles supérieures dynamisent l'emploi qualifié

De 1982 à 2014, l'emploi qualifié francilien progresse dans chacune des cinq grandes fonctions économiques : intellectuelles supérieures, administration et santé, commerce et services de proximité, productions matérielles, intermédiation (figure 4). Ce sont les fonctions intellectuelles supérieures qui portent 60 % de l'augmentation globale. Elles sont très présentes dans les grandes villes où siègent les centres de décisions des entreprises et des administrations. Il s'agit surtout de postes d'ingénieurs, de cadres administratifs, de chercheurs et de juristes.

2 Une part plus importante d'emplois qualifiés à Paris et dans la petite couronne

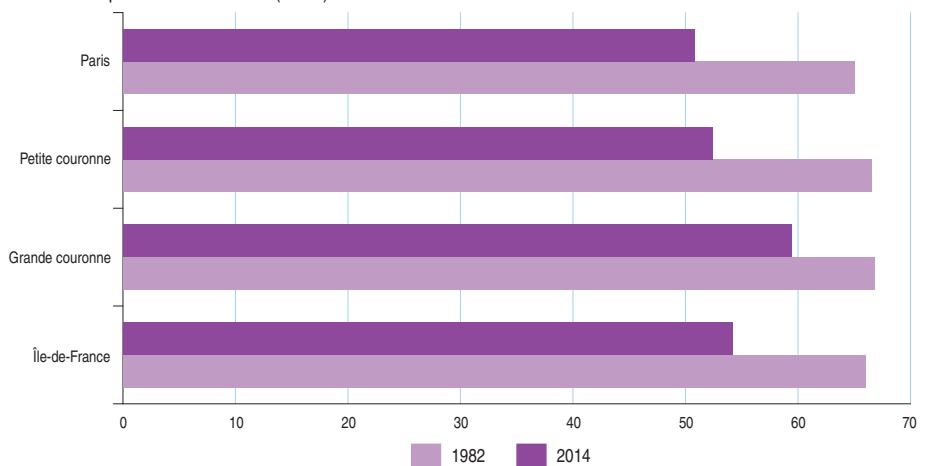
Part de l'emploi qualifié (en %)



Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014.

3 La part de l'emploi intermédiaire recule moins en grande couronne

Part des emplois intermédiaires (en %)



Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014.

L'emploi qualifié se développe aussi dans l'administration et la santé, avec davantage de postes de cadres de la fonction publique, d'enseignants et de médecins. Dans les services et les commerces de proximité, l'essor concerne les postes de cadres de l'audiovisuel et des spectacles, des maga-

sins de vente, de l'hôtellerie-restauration ou encore des journalistes. Le nombre d'emplois qualifiés s'accroît aussi dans les fonctions de productions matérielles malgré le repli des activités agricoles et industrielles. En particulier, les postes d'ingénieurs et de cadres de fabrication en matériel électrique

4 Près d'un million d'emplois qualifiés supplémentaires depuis 1982

Variation des emplois par fonction et qualification en Île-de-France entre 1982 et 2014



Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014.

et électronique se développent. Dans les fonctions d'intermédiation composées du commerce inter-entreprise, du transport et de la logistique, le développement de l'emploi qualifié est plus faible. Il concerne les emplois de cadres du commerce et des transports.

L'emploi non qualifié ne progresse qu'en grande couronne

Alors que le nombre d'emplois qualifiés a plus que doublé au cours des trente dernières années en Île-de-France, la progression de l'emploi non qualifié francilien est bien plus faible (+ 7 %). On ne la retrouve d'ailleurs pas dans l'ensemble de la région. Le nombre d'emplois non qualifiés diminue à Paris et dans la petite couronne en lien avec le recul de l'activité industrielle. Dans ces deux zones, les créations de postes d'employés dans les commerces et les services de proximité ne compensent pas la réduction des postes d'ouvriers. À l'inverse, l'emploi non qualifié se développe dans la grande couronne. En trente ans, les postes non qualifiés y progressent de 30 % grâce, d'une part, aux créations de postes d'employés dans les commerces et les services de proximité et, d'autre part, au moindre recul des emplois d'ouvriers dans les productions matérielles. Dans l'administration et la santé, l'emploi non qualifié augmente dans l'ensemble de la région. Les fonctions d'intermédiation perdent des emplois non qualifiés (ouvriers du tri et manutentionnaires) sauf dans la grande couronne. Enfin, dans les fonctions intellectuelles supérieures, l'emploi non qualifié est affecté dans l'ensemble de la région par la réduction des postes de standardistes. À partir de 1990, le progrès technologique, avec la mise en place de standards automatisés et le développement d'internet, contribue largement au repli de ces emplois.

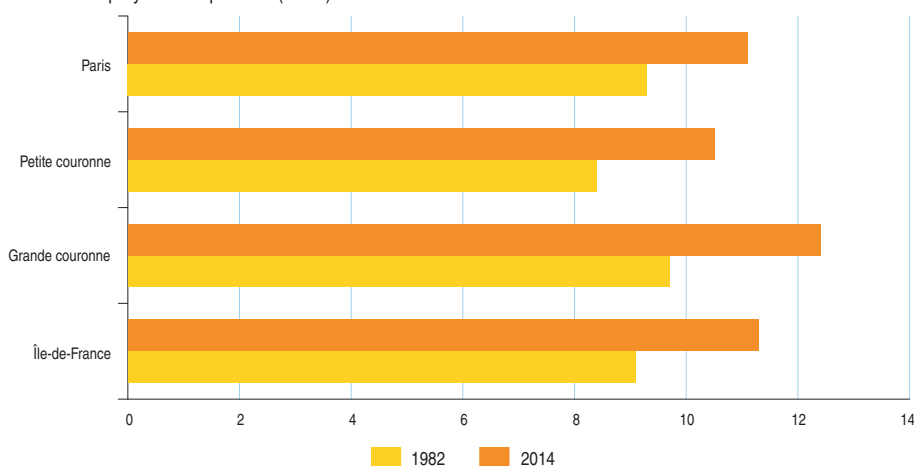
Davantage d'employés non qualifiés grâce aux commerces et services de proximité

En trente ans, l'emploi non qualifié a résisté. Néanmoins, sa nature s'est profondément modifiée. Auparavant, il s'agissait d'ouvriers dans l'industrie ; aujourd'hui ces emplois sont essentiellement occupés par des employés du tertiaire. En 2014, ceux-ci occupent sept postes non qualifiés sur dix et représentent 11 % de l'emploi total d'Île-de-France, soit deux points de plus qu'en 1982. En province, ces emplois se développent davantage, leur part passant de 8 % en 1982 à 13 % en 2014.

Les employés non qualifiés se trouvent aujourd'hui surtout dans les départements de la grande couronne (figure 5). L'essor de ces emplois est surtout porté par les

5 En 2014, 11 % des emplois franciliens sont occupés par des employés non qualifiés

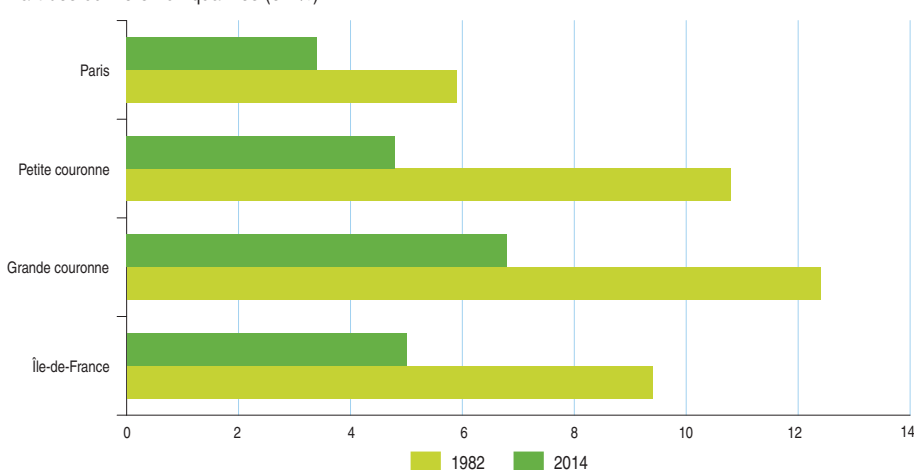
Part des employés non qualifiés (en %)



Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014.

6 En trente ans, la part des ouvriers non qualifiés est réduite de moitié

Part des ouvriers non qualifiés (en %)



Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014.

services de proximité et le commerce. Le nombre d'employés non qualifiés s'accroît principalement avec le développement des besoins d'aides aux familles, aux personnes âgées, aux malades, aux handicapés ou encore à l'enfance et à la petite enfance. Le vieillissement de la population s'accompagne d'une hausse des besoins d'aides aux seniors (aide ménagère, aide aux repas, aide aux sorties...). On compte également plus d'employés du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration et d'agents de sécurité qu'il y a trente ans. Enfin, l'administration contribue de façon moindre à la hausse de ces postes avec un nombre croissant d'agents. En particulier, les postes d'agents de services augmentent dans les établissements scolaires.

Le recul de l'industrie touche les ouvriers non qualifiés

L'emploi non qualifié recouvre des employés mais aussi des ouvriers, historiquement présents dans l'industrie. Or, les emplois d'ouvriers se raréfient avec la réorganisation de la production indus-

trielle. En 2014, la moitié des ouvriers non qualifiés exercent leur métier dans les fonctions de production matérielle, alors qu'ils étaient sept sur dix en 1982. Comme en province, la part de l'emploi ouvrier non qualifié francilien est réduite de moitié, passant de 9 % en 1982 à 5 % en 2014, ce qui représente une perte de 156 000 postes dans les productions matérielles. En revanche, dans le commerce, les services de proximité et les fonctions d'intermédiation, les emplois d'ouvriers se maintiennent.

À partir des années 1990, la concurrence des pays émergents entraîne une délocalisation de la production industrielle française. De plus, les usines franciliennes de production vont parfois s'installer en province. Les ouvriers industriels sont ainsi plus affectés par les plans sociaux que ceux de l'artisanat. Enfin, la forte présence des sièges et des établissements de recherche et développement dans la région participe à augmenter la qualification de l'emploi industriel francilien. La réduction des effectifs ouvriers est particulièrement importante dans les

secteurs de l'automobile, de la métallurgie, du textile et de l'habillement. Les villes-centres et leur périphérie sont davantage touchées, car ces industries y étaient plus présentes. Les pertes d'emplois ouvriers sont de ce fait plus importantes à Paris et dans la petite couronne (figure 6). De nombreux sites de petite couronne sont abandonnés avec la fermeture d'Alstom au Bourget, de Chausson ou de General Motors à Gennevilliers, de Renault à Boulogne-Billancourt... La grande couronne est un peu moins affectée. Les prix fonciers y sont moins élevés et certaines zones proches des autoroutes et des aéroports sont plus propices à la pérennité des activités industrielles. La grande couronne bénéficie également de l'arrivée de certaines usines provenant de la petite couronne.

Plus d'emplois intermédiaires dans l'administration et la santé

Il y a trente ans, l'emploi intermédiaire était très présent dans les fonctions intellectuelles supérieures. Il a néanmoins beaucoup diminué. Certains métiers se transforment ou disparaissent. Entre 1982 et 1999, l'arrivée et la généralisation des ordinateurs entraînent la disparition des secrétaires-dactylographes. Ces emplois se raréfient avec le développement de l'informatique et des applications pour gérer les agendas et les emplois du temps. Le nombre d'employés de banque diminue avec le développement des distributeurs, des guichets automatiques et avec la gestion des comptes bancaires via internet.

Aujourd'hui, c'est dans l'administration et la santé qu'il y a le plus grand nombre d'emplois intermédiaires. En trente ans, ce type d'emplois y a largement augmenté avec des créations de postes d'auxiliaires de puériculture, d'aides-soignants, d'infirmiers, de personnel de catégorie B de la fonction publique, etc.

Entre 1982 et 2014, les emplois intermédiaires du commerce et des services de proximité ont progressé de 14 %. Dans ces secteurs, les pertes d'emplois liées à la

Définitions

Les **qualifications** sont regroupées en trois catégories, à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Les emplois **qualifiés** sont ceux des cadres et des professions intellectuelles supérieures (CS 3) qui comprennent les cadres d'entreprise ou de la fonction publique, les professeurs et chercheurs, les professions de l'information des arts et des spectacles ainsi que les professions libérales. Les emplois **non qualifiés** sont constitués des ouvriers et des employés non qualifiés. Si les ouvriers non qualifiés sont directement identifiables dans la nomenclature PCS (CS 67, CS 68 et CS 69), c'est-à-dire les ouvriers non qualifiés de type industriel ou artisanal et les ouvriers agricoles, la définition des employés non qualifiés est issue des travaux d'Olivier Chardon présentés dans l'*Insee Première* n° 796 de juillet 2001 « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis 20 ans ».

Les **emplois intermédiaires** sont les autres emplois, hors emplois qualifiés et non qualifiés. On y trouve les agriculteurs exploitants, les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus soit l'ensemble de la CS 2. Ils comprennent aussi les professions intermédiaires (CS 4), les employés qualifiés et les ouvriers qualifiés (CS 62, CS 63, CS 64 et CS 65).

Les cinq **fonctions** retenues s'appuient sur les 15 fonctions de l'analyse fonctionnelle des emplois développées à l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893116>. Elles sont regroupées selon les propositions du géographe Laurent Carroué exposées dans « La France - Les mutations des systèmes productifs » qui distingue la sphère productive de la sphère dite de la « reproduction sociale ».

Les **fonctions intellectuelles supérieures** agrègent les métiers de la conception - recherche, des prestations intellectuelles et de la gestion.

Les **fonctions d'intermédiation** sont celles du commerce inter-entreprises et de l'ensemble transports - logistique.

Les **productions matérielles** sont constituées des métiers qui concourent aux productions agricole, sylvicole, de la pêche, du bâtiment et des travaux publics et de l'industrie.

Ces trois fonctions relèvent de la sphère productive au contraire des deux suivantes.

L'**administration et la santé** associent les métiers de l'administration publique, de l'éducation et de la formation ainsi que ceux de la santé et de l'action sociale.

Les **commerces et services de proximité** s'étendent des services de proximité à la distribution, à l'entretien - réparation et à la culture et aux loisirs.

dématérialisation (librairie, disquaire...) sont compensées par l'essor d'autres comme ceux d'indépendants prestataires de services dans les domaines de la surveillance, des pompes funèbres, de la publicité...

Dans les productions matérielles, le recul de l'activité industrielle touche l'ensemble des métiers et le nombre d'emplois intermédiaires diminue de moitié.

Enfin, dans les fonctions d'intermédiation, l'emploi intermédiaire se maintient malgré la réduction du nombre d'employés de la Poste. Il concerne toujours sept postes sur

Source

Les données sont celles des recensements de la population de 1982, 1990, 1999, 2006 et 2014 pour l'emploi au lieu de travail. Comme le passage des « anciens » aux « nouveaux » recensements génère un biais dans la mesure des niveaux d'emploi, l'utilisation des répartitions annuelles par fonction est privilégiée.

dix (techniciens commerciaux, routiers, livreurs, taxi...). ■

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

Rédactrice en chef :

Dalila de Oliveira

Crédits photos :

Phovoir et Denis Sutton/RATP

ISSN 2416-8149

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Calvier C., Casarotti A., « Le centre de l'Île-de-France attire des emplois et la périphérie des actifs », *Insee Analyses Île-de-France* n° 43, novembre 2016.
- Reynard R., Vialette P., « Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires », *Insee Première* n° 1538, février 2015.
- Carroué L., « La France - Les mutations des systèmes productifs », Armand Colin, 2014.
- Omont L., « Un emploi métropolitain sur deux est occupé par un cadre dans l'aire urbaine de Paris », *Insee Île-de-France à la page* n° 370, septembre 2011.